Compt. for. : 7715 - 8020-8322-8623-899 - 9202 - 9502 - 9505 - 6000 - 6551

À jour : Avril 1994

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe avec réserves d'aménagement ..... cra
Coupe à diamètre limite ..... cdl
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... dld
Coupe de jardinage ..... cj
Brûlage prescrit (dégagement à pied) ..... brp
Préparation de terrain ..... pt
Plantation en résineux ..... pr
Plantation de feuillues ..... pfl
Ensemencement ..... ens
Entretien commercial ..... ec

N.B. Ces interventions n'injurient aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin gris	R (PG)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à mélèze	R (L)
— — à peuplier (plantation)	R P
Pessière	E (E)
— — (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion résineuse)	E (E)
— — à thuya (cèdre)	E (Ma)
— — à mélèze	E (L)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinette blanche)	E (S)
— — (plantation d'épinette noire)	E (E)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (R)
Sapinière	S (S)
— — (le sapin et/ou l'épinette blanche occupant plus de 75% de la portion résineuse)	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — (plantation de sapin baumier)	S (B)
Pinède à pin blanc	PB
— — avec pin rouge	PB(PR)
— — — et/ou sapin (ils occupant plus de 75% de la portion résineuse)	PB(PR)
— — — avec thuya (cèdre)	PB (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PB (E)
— — — avec mélèze	PB(M)
— — — avec pin gris	PB(PG)
— — — avec peuplier	PB (P)
— — — (plantation)	PB p
Pinède à pin gris	PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG(PG)
— — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec mélèze	PG (M)
— — avec pin rouge	PG (PR)
— — avec peuplier	PG (P)
— — (plantation)	PG p
Pinède à pin rouge	PR
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PR (PR)
— — avec thuya (cèdre)	PR (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PR (E)
— — avec mélèze	PR (M)
— — avec pin gris	PR (PG)
— — avec peuplier	PR (P)
— — (plantation)	PR p
Pinède à pin gris	PG
— — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)	PG(PG)
— — avec thuya (cèdre)	PG (C)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge	PG (E)
— — avec mélèze	PG (M)
— — avec pin rouge	PG (PR)
— — avec peuplier	PG (P)
— — avec sapin et/ou épinette blanche	PG (S)
— — Plantation de pin sylvestre	PG p
Pruchière	Pr
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Pr (Pr)
— — à thuya (cèdre)	Pr (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — à mélèze	Pr(M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pr(PB)
— — à pin gris	Pr(PG)
— — à pin rouge	Pr(PR)
— — à sapin et/ou épinette blanche (plantation)	Pr (S)
Mélèzin	Mélèze
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)	Mélèze
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc et/ou rouge	Me(PB)
— — à pin rouge	Me(PR)
— — à pin gris	Me(PG)
— — à sapin	Me (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me(E)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me(J)
— — (plantation de mélèze laricin)	Me(L)

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

	Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillus d'essences intolérantes	F(Pg)	F(Pg(R))
— — — — avec pin gris	F(PG)	F(PG(R))
— — — — avec pin blanc	F(PB)	F(PB(R))
— — — — avec pin rouge	F(PR)	F(PR(R))
— — — — avec thuya	F(C)	F(C(R))
— — — — avec mélèze	F(L)	F(L(R))
— — — — avec épinette noire ou rouge	F(E)	F(E(R))
Diffusion à bouleaux blancs	BB	BB(R)
— — — avec épinette noire ou rouge	BB(E)	BB(E(R))
— — — avec pin gris	BB(PG)	BB(PG(R))
— — — avec pin blanc	BB(PB)	BB(PB(R))
— — — avec pin rouge	BB(PR)	BB(PR(R))
Diffusion à bouleaux jaunes	BJ	BJ(R)
— — — avec pin blanc	BJ(PB)	BJ(PB(R))
— — — avec pin rouge	BJ(PR)	BJ(PR(R))
— — — avec résineux	BJ(R)	BJ(R(R))
Peuplier avec sapin	Pe(S)	Pe(S(R))
— — avec épinette noire ou rouge	Pe(E)	Pe(E(R))
— — avec pin blanc	Pe(PB)	Pe(PB(R))
— — avec pin rouge	Pe(PR)	Pe(PR(R))
— — avec résineux	Pe(R)	Pe(R(R))
Frênaie rouge résineuse	Fr(R)	Fr(R(R))
Érablière résineuse	Er(R)	Er(R(R))
— — à pin blanc	Er(PB)	Er(PB(R))
— — à pin rouge	Er(PR)	Er(PR(R))
Mélangé à feuillus tolérants	MFR	MFR(R)
— — sur station humide	MFR	MFR(R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F
— — sur station humide	F
— — sur station humide (plantation)	Fp
Diffusion à bouleaux blancs	BB
— — à bouleaux jaunes	BJ
Peuplier	Pe
Frênaie rouge	Fr
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs	Er (B)
— — à bouleaux jaunes	Er (BJ)
— — à peupliers	Er (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (Ft)
Plantation de bouleaux blancs	Pb(B)
— — de bouleaux jaunes	Pb(BJ)
— — de peuplier	Pb(Pe)
— — de peuplier hybride	Pb(Ph)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisse légère	cl
Coupe totale	ct
Épaisse légère	el
Brûlé partiel	brp

DÉFOLIATION

⊖ 0-50% ⊕ 50-100%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlé	br
Chablis totale	ctot
Épidémie sévère	es
Chablis	ch
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES (0. (ans)	TIGES DE	
10 "	0-30 ans	
30 "	31-50 "	
50 "	51-80 "	
70 "	81-100 "	
90 "	101-120 "	
120 "	121 et plus	

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(ans)	30-70 (ans)
70-50 "	30-50 "
90-30 "	30-90 "
90-50 "	50-90 "
120-50 "	50-120 "
120-70 "	70-120 "

FORÊT IRRÉGULIÈRE

Jeune irrégulière — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 90 ans.
Vieilleux irrégulier — Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges critiques de 90 ans. Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	ovale
Moyenne	31 à 60 %	6
Forte	61 à 90 %	7
Abruptes	91 à 120 %	8
Superficie scalaire de pente > 0 %		9

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les limites pratiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S4E1C3 L3 G2 D2 m 6 — 6 = défoliation; — classe de pente; — classe d'âge; — groupe de l'origine; — perturbation; — classe de hauteur; — classe de densité; — sous groupe d'essences; — groupement d'essences

R C5 d6 G1 — R = résineux; — classe de pente; — classe d'âge; — groupe de l'origine; — classe de hauteur; — classe de densité; — type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (m)	2 (m)	3 (m)	4 (m)	5 (m)	6 (m)
A	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 80%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 60%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. / ROCHE & ASS.
SIGNATURE : Jean Louis Thériault

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR.
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

2 25* 2

Région administrative
Unité de gestion
Unité d'aménagement

4

Unité de sondage

000 01* 04

Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres

Bassin hydrographique — 33303*
Bassin primaire
Bassin secondaire

Unité de gestion privée

Municipalité — 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre

Parcelle — 4924 *

Région écologique — 12a*

Municipalité régionale de comté — M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière — Photographie aérienne : 1983; Année de publication : 1984; Année de révision : 1.

Divisions territoriales en date du : 15/1/94
Déclinaison magnétique : 19° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-H-14 S.E.	32-H-15 S.O. S.E.	32-H-16 S.O.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-H-11 S.E.	32-H-10 S.O.	32-H-9 S.O. S.E.
	N.E. N.O.	N.E. N.O.
32-H-6	32-H-7	32-H-8

32 H/10 S.E.